

Listen to this article

La Bible répond que, quand Dieu créa Adam, Il savait que celui-ci pécherait.

Versets à l'appui et commentaires :

Le Rachat prévu avant la fondation du monde.

« ...sachant que ce n'est pas par des choses périssables que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous avez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps... » – 1 Pierre 1:18-20.

Puisque Dieu avait prévu le Rachat avant la fondation du monde, Il avait aussi prévu la chute d'Adam avant cette même fondation du monde, avant donc la création d'Adam. Le Rachat, en effet, implique la chute. Quand Il créa Adam, Dieu savait, par conséquent, que celui-ci pécherait.

L'Eglise de Dieu a été « élue » (donc prévue par Dieu) avant la fondation du monde.

« *En lui (en Christ) Dieu nous a élus avant la fondation du monde... »* – Ephésiens 1:4

Or, pour devenir membres de l'Eglise, il faut bénéficier du Rachat et se consacrer à Dieu. Le Rachat, par la mort de Christ, a donc été prévu avant la fondation du monde, ce qui signifie que la chute d'Adam, son péché, ont également été prévus par Dieu avant la fondation du monde.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Le « bienveillant dessein » ou « dessein éternel » de Dieu.

Puisque l'Eglise a été prévue avant la fondation du monde, il s'ensuit que « *le bienveillant dessein* » que Dieu « avait formé en Lui-même », pour le mettre à exécution lorsque les temps seraient accomplis, Il l'avait conçu bien avant la fondation du monde, donc bien avant la création de l'homme. Ce « *dessein éternel* » mentionné en Ephésiens 3:10 était de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont sur la terre (Ephésiens 1:9, 10). Or, dans ce dessein, le sacrifice de Christ, comme Rachat, occupe la position centrale. Le Rachat impliquant la chute d'Adam, sa transgression, nous retombons sur le même raisonnement que ci-dessus : puisque Dieu avait prévu le Rachat bien avant la création d'Adam, cela signifie qu'Il savait qu'Adam pécherait, lorsqu'Il l'a créé.

Dieu annonce ce qui doit arriver.

« *J'annonce dès le commencement ce qui doit arriver, et longtemps à l'avance ce qui n'est pas encore accompli*. » – Esaïe 46:10

« *Je t'ai annoncé dès longtemps ces choses, je te les ai déclarées avant qu'elles arrivassent* » – Esaïe 48:5.

« *Mais il y a dans les cieux un Dieu qui révèle les secrets, et qui a fait connaître au roi Nébucadnetsar ce qui arrivera dans la suite des temps.* » – Daniel 2:28

Conclusion:

Dieu connaît l'avenir. Il sait tout. Il connaît la fin dès le commencement.

En conséquence, à la création, Il savait que celui-ci pécherait.

Dieu n'est pas responsable du péché.

Si Dieu a prévu qu'Adam pécherait, cela ne veut pas dire qu'Il est responsable du péché d'Adam.

Quand Eve, séduite par le serpent, a mangé du fruit de l'arbre défendu, et en a

donné un à Adam, celui-ci pouvait, soit l'accepter et le manger, soit refuser et ne pas le manger. Il avait, lui, à prendre cette décision. Il était libre de son choix. Dieu l'avait créé à son image et à sa ressemblance, parfait, possédant son libre arbitre, c'est-à-dire le droit de décider pour lui-même. Prévenu par Dieu (Genèse 2:17), il agissait en toute connaissance de cause. C'est donc lui le responsable de l'introduction du péché dans le monde, et non Dieu. (Romains 5:12).

Dieu, de son côté, a laissé faire, puisqu'Il avait doté Adam du « libre arbitre ». Toutefois, avoir laissé Adam pécher ne signifie nullement avoir déterminé à l'avance, ou avoir décidé à l'avance qu'Adam pécherait. Entre « laisser faire » et « décider par avance », il y a ici une différence de taille.

Laisser faire Adam, c'était ne pas s'opposer à ce qu'il agisse, étant entendu qu'Adam prenait sur lui la responsabilité de son acte. Mais, déterminer ou décider par avance qu'Adam pécherait, serait effectivement prendre sur soi la responsabilité concernant le péché d'Adam. Et, dans ce cas, le récit biblique de la tentation (Genèse 3:1-6) devrait montrer une intention de Dieu pour obliger Adam à pécher. Le récit ne montre pas cela. Adam a pris seul sa décision, délibérément. Il a pris et mangé le fruit.

Mais il aurait pu refuser de le manger. Aussi, on ne peut pas dire que Dieu, qui l'a prévenu du danger du péché (Genèse 2:16, 17), a tout fait pour qu'il ne puisse y échapper.

Toutefois, en le laissant faire, il est évident que Dieu a permis l'introduction dans le monde du péché et du mal, avec tout ce que cela comporte : guerres, maladies, mort…

Pourquoi la permission du mal.

Si Dieu a permis au péché et au mal de s'installer sur terre **pour un temps**, c'est qu'Il a estimé que la permission du mal serait pour l'homme une leçon utile, la meilleure indubitablement, qui concourrait à son bien final, la vie éternelle.

Montrer à l'homme, actuellement, les conséquences du péché, ce sera l'aider, à l'avenir, dans le Royaume, lors du réveil de tous les morts (Jean 5:28), à revenir à

Dieu, pour obtenir la vie éternelle.

Dans le Royaume Millénaire, quand Christ mettra en application la loi divine sur terre, les hommes verront les bienfaits qui résulteront de l'obéissance à cette loi : paix, bonheur, santé, retour progressif à la perfection humaine. Par la permission actuelle du mal, ils auront en mémoire les résultats de la désobéissance à cette loi : maux, guerres, maladies, mort…

Ils seront ainsi mieux armés que ne l'était Adam en Eden pour faire leur choix, et nul doute que beaucoup feront alors le bon choix, en choisissant de renoncer au péché et de se conformer à la loi divine.

Les méchants seront ainsi aidés et encouragés à changer de conduite. Car, ce que Dieu désire, ce n'est pas que le méchant meure, mais qu'il change de conduite, et qu'il vive. (Ezéchiel 33:11).

Mais il est évident que les méchants qui, une fois réveillés de la mort (Jean 5:28), ne voudront pas profiter de l'occasion qui leur sera donnée de changer de conduite, de se repentir, d'écouter Christ, ceux-là, en fin de compte, seront retranchés du milieu du peuple ; ils mourront de la Seconde Mort. (Actes 3:22, 23 ; Proverbes 2:22).

Pour ce qui est de la permission du mal, ce sujet, très intéressant, a été développé dans le Volume 1 des Etudes des Ecritures, qui a été publié en 1886. Il est toujours d'actualité et peut être obtenu sur simple demande.

L'amour de Dieu.

Il y a aussi lieu de signaler que, ayant prévu avant la fondation du monde la chute d'Adam, et de toute l'humanité en lui (Romains 5:12), Dieu a également prévu avant la fondation du monde le Rachat d'Adam, et de toute l'humanité, par le moyen de la Rançon pour tous (1 Timothée 2:5, 6) que Jésus, le Rédempteur de l'Humanité, l'Agneau de Dieu, a fourni (Jean 1:29, 36). *« Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils Unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. »* (Jean 3:16).

Résultat final.

Comme résultat du Règne Millénaire de Christ, le dessein divin concernant l'humanité sera atteint. La terre, remplie, sera transformée en un Eden et remise entre les mains de l'homme, qui dominera sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. La mort aura disparu, ainsi que les souffrances. (Genèse 1:28 ; Psaume 8:5-10 ; Matthieu 25:34).

Ce résultat sera rendu possible, en premier lieu, grâce au sacrifice expiatoire de Jésus (1 Jean 2:2), et ensuite grâce aux efforts que l'homme, réveillé du sommeil de la mort au cours du Royaume, déploiera pour obéir au Christ régnant. Les leçons apprises au cours de la **permission du mal**, sous le règne du péché et de la mort adamique, l'aideront beaucoup. Et ainsi, la « *colère de l'homme* » louera Dieu (Psaume 76:10 – Darby). Il sera clairement démontré, à la gloire et à la louange de Dieu, que cette permission du mal contribuera au bien éternel de l'homme.

« Les rachetés de l'Eternel retourneront, ils iront à Sion avec chants de triomphe, et une joie éternelle couronnera leur tête ; l'allégresse et la joie s'approcheront, la douleur et les gémissements s'enfuiront ». – Esaïe 35:10.

« *Il (Dieu) essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu*. » – Apocalypse 21:4.

Fr. A. D.